

03 mai 2022 -09:27

Les chiffres sur le phishing en 2021

Communiqué de presse conjoint du Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) et de la Fédération belge du secteur financier (Febelfin)

Points clés

- *Le nombre de tentatives de fraude par phishing reste élevé, et aucun secteur n'est épargné, mais le nombre de cas de phishing réussis est en baisse. En 2021, 9 millions d'euros de moins ont été volés par le biais du phishing par rapport à 2020. Cela représente une baisse de plus de 26 %. Le monitoring intensif des banques, la coopération entre les différentes parties prenantes et les diverses campagnes de sensibilisation contribuent à cette diminution.*
- *On observe toutefois un virage important vers de nouvelles formes de fraude, telles que la fraude à l'investissement, à la facture, à la demande d'aide ou aux comptes à sécurité renforcée dans lesquelles les victimes sont poussées à transférer elles-mêmes de l'argent.*
- *Les banques ont développé différents systèmes pour garantir la sécurité des transactions, comme par exemple l'authentification en deux étapes pour les services bancaires en ligne et mobiles. Le monitoring intensif permet aussi d'éviter une grande partie des dommages : environ 75% de toutes les transactions frauduleuses dues au phishing ont été détectées et bloquées ou récupérées.*
- *Mais les campagnes de sensibilisation restent importantes, c'est pourquoi Febelfin, le Centre pour la Cybersécurité Belgique et la Cyber Security Coalition relancent le 3 mai la campagne «Soyez malins. Déjouez le phishing ».*
- *Cette campagne met en lumière l'application Safeonweb et l'adresse e-mail suspect@safeonweb.be qui sert à signaler les fraudes et bloquer les faux sites web. L'application a déjà été téléchargée plus de 180 000 fois et 129 920 sites web frauduleux ont été bloqués.*
- *Les fraudeurs utilisent différents canaux pour commettre des fraudes – tels que les e-mails, le courrier, le téléphone, les SMS, les médias sociaux et WhatsApp – et les réalisent au nom de différentes organisations et institutions telles que des banques, des administrations, des opérateurs de télécommunications, des sociétés de services publics, etc. La collaboration entre toutes les parties prenantes est donc essentielle pour lutter contre la fraude en ligne.*

[Lire le texte intégral du communiqué](#)

“ Les escrocs en ligne sont toujours à l’affût, mais nous sommes convaincus qu’avec nos mises en garde constantes, l’adresse e-mail suspect@safeonweb.be et aussi l’application Safeonweb, nous pouvons avertir les gens très rapidement et bloquer les sites web suspects. Nous continuerons à investir pour faire de l’internet un lieu sûr. ”

Miguel De Bruycker
Directeur du Centre pour la Cybersécurité Belgique

Contact pour la presse

- Pour le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB): Michele Rignanese (via michele.rignanese@ccb.belgium.be ou 0477 38 87 50).
- Pour Febelfin: Rodolphe de Pierpont (via press@febelfin.be ou le numéro presse 02/507.68.31).

Centre pour la Cybersécurité Belgique
Rue de la Loi 18
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.ccb.belgium.be>

Michele Rignanese
Porte-parole FR
+32 (0)477 38 87 50
michele.rignanese@ccb.belgium.be

Katrien Eggers
Porte-parole NL
+32 485 76 53 36
katrien.eggerts@cert.be